

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 07 avril 2025

Le lundi 07 avril 2025 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

**Étaient présents :** BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PANTALACCI BANCE Antoinette, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence VENTURINI Dominique

**Étaient représentés :** CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MANENTI Grégory (Pouvoir à Antony BALDOVINI), MERMET Jacques (Pouvoir à Jean-Emmanuel LUCIANI)

**Étaient absents :** BONY Sarah

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été désignée pour remplir cette fonction.

### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- N° 2025 – 14 Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2025
- N° 2025 – 15 Adoption du compte financier unique (CFU) 2024 du lotissement E Cardelline
- N° 2025 – 16 Vote du budget primitif du lotissement E Cardelline pour 2025
- N° 2025 – 17 Souscription d'un prêt relais
- N° 2025 – 18 Adoption du compte financier unique 2024 de la commune
- N° 2025 – 19 Vote de la fiscalité pour 2025
- N° 2025 – 20 Actualisation AP/CP Rénovation du parc d'éclairage public
- N° 2025 – 21 Actualisation AP/CP Construction de la gendarmerie
- N° 2025 – 22 Vote du budget primitif de la commune pour 2025
- N° 2025 – 23 Ouverture d'une dotation d'AP pour dépenses imprévues 2025
- N° 2025 – 24 Régime des autorisations budgétaires Fongibilité des crédits 2025

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 FEVRIER 2025**

*Rapport N° 2025/14 - Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire*

*Le compte rendu de la séance du 28 février 2025 est approuvé à l'unanimité.*

---

**ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 DU LOTISSEMENT E CARDELLINE**

*Rapport N° 2025/15 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe*

*Le président ne prenant pas part au vote.*

*Approbation du CFU 2024 du Lotissement E Cardelline par 17 voix pour.*

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT E CARDELLINE POUR 2025**

*Rapport N° 2025/16 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe*

*Approbation du projet de budget 2025 du Lotissement E Cardelline à l'unanimité des membres présents et représentés.*

---

**SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS**

*Rapport N° 2025/17 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe*

*Approbation à l'unanimité des membres présents et représenté de la proposition du président de retenir la proposition de contrat du crédit agricole :*

- *Montant : 500 000 €*
- *Durée : 36 mois avec 33 mois de différé*
- *Taux fixe : 3,45 %*
- *Périodicité : Trimestrielle*
- *Frais d'étude : 2500 €*
- *Paiement des intérêts pendant 33 mois puis règlement au 36ème mois du capital et des intérêts du dernier trimestre.*
- *Possibilité de remboursement anticipé partiel ou total à tout moment sans pénalité*

*Autorisation donnée au maire de signer l'ensemble des actes se rapportant à la passation du contrat.*

---

**ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DE LA COMMUNE**

*Rapport N° 2025/18 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe*

*Le président de ne prenant pas part au vote.*

*Approbation du compte financier unique de la commune pour 2024 par 13 voix pour et 04 abstentions.*

---

**VOTE DE LA FISCALITE POUR 2025**

*Rapport N° 2025/19 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe*

*Approbation de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés  
Adoption des taux d'imposition communaux suivants pour 2025 :*

- *Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,81 %*
- *Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,39 %*
- *Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 19,37 %*
- *Cotisation foncière des entreprises : 12,62 %.*

---

**ACTUALISATION AP/CP RENOVATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC**

*Rapport N° 2025/20 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, DGS*

*Approbation de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés*

Décision d'actualiser comme suit l'AP/CP « Rénovation de l'éclairage public » :

AUTORISATION DE PROGRAMME	Crédits de paiement réalisés en 2024	Proposition Crédits de paiement 2024
869 380,20 €	308 722,37 €	560 657,83 €

---

#### ACTUALISATION AP/CP ONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE

Rapport N° 2025/21 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, DGS

Approbation de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés

Décision d'actualiser comme suit l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » :

AUTORISATION DE PROGRAMME	CRÉDITS DE PAIEMENT				
	CP 2021 réalisés	CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisés	CP 2024 réalisés	Propostions CP 2025
6 645 476,50 €	2 178 536,26 €	2 622 410,19 €	1 403 807,06 €	285 530,99 €	155 192,00 €

---

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2025

Rapport N° 2025/22 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Approbation du projet de budget 2025 de la commune par 14 voix pour et 04 voix contre.

---

#### OUVERTURE D'UNE DOTATION D'AP POUR DEPENSES IMPREVUES 2025

Rapport N° 2025/23 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Approbation de la ; proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés

Décision d'ouvrir une dotation d'AP pour dépenses imprévues de 78 064, 78 € au chapitre 020 et une dotation d'AE pour dépenses imprévues d'un montant de 64 478, 56 € au chapitre 022 du budget de la commune pour 2025,

Autorisation donnée au maire d'effectuer en cas de besoin les transferts d'AP ou d'AE nécessaires depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues

---

#### REGIME DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES FONGIBILITE DES CREDITS 2025

Rapport N° 2025/23 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Approbation de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés

Autorisation donnée au maire de procéder, durant l'exercice budgétaire 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

---

La séance est levée à 20 heures 26

Le président de séance  
Jean-Claude FRANCESCHI, maire



La secrétaire de séance,  
Célia SAEZ RICCIARDI

